



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

AU COEUR
du développement
de vos affaires



Rapport annuel 2012-2013

Suivez-nous
sur Facebook





RAPPORT ANNUEL

2012-2013

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

ORDRE DU JOUR	3
PROCÈS-VERBAL	4
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2012 - 2013	10
NOTRE PORTRAIT, NOTRE MISSION, LA PERMANENCE	11
MOT DE LA PRÉSIDENTE, ME GENEVIÈVE PELLETIER-NORMAND	12
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, M. ALAIN CÔTÉ	13
FAITS SAILLANTS	17
REMERCIEMENTS	27
ÉTATS FINANCIERS	Annexe

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

LE LUNDI 22 AVRIL 2013 – 16 h 30

HÔTEL & SUITES LE DAUPHIN

600, BOULEVARD SAINT-JOSEPH, Drummondville

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2012
5. Rapport de la présidente
6. Ratification des actes posés par les administrateurs
7. Amendements à l'Article 3. du Règlement numéro 1 de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond pour y inclure une clause sur une éventuelle dissolution de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (voir document en annexe)
8. Présentation du rapport financier
9. Nomination d'un vérificateur
10. Taux de la cotisation annuelle
11. Recommandation du comité de mise en nomination pour le nouveau Conseil d'administration
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond tenue le lundi 23 avril 2012, à 16 h 15, à l'Hôtel & Suites Le Dauphin de Drummondville

1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Le président, M. Benoit Villeneuve souhaite bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée générale ouverte.

2. CONSTATION DU QUORUM

Le président mentionne que selon l'article 3.4 du Règlement numéro 1 de la CCID, les membres présents à l'assemblée générale annuelle constituent le quorum.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Johanne Lachapelle et appuyée par Mme Johanne Marceau d'adopter l'Ordre du jour, tel que proposé.

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 avril, 2011
5. Rapport du président, M. Benoit Villeneuve
6. Ratification des actes posés par les administrateurs
7. Amendements à l'Article 4. Du Règlement numéro 1 de la CCID
8. Présentation du rapport financier
9. Nomination d'un vérificateur
10. Taux de la cotisation annuelle
11. Recommandation pour la nomination des membres du nouveau Conseil d'administration.
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 18 AVRIL 2011

Considérant que les membres de la Chambre ont reçu dans les délais prescrits, l'avis de convocation annonçant la tenue de l'assemblée générale annuelle pour l'exercice 2011-2012;

Considérant que les membres ont aussi reçu copie du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 avril 2011 et qu'ils ont pu en prendre connaissance;

En conséquence, proposition est faite par M. Yvan Bélanger, appuyée par M. André Godbout, d'autoriser la dispense de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2011.

Considérant qu'aucun amendement n'a été apporté, il est proposé par M. Jean-Guy Tardif, appuyé par Mme Geneviève Pelletier Normand, de l'adopter tel que rédigé.

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT, M. BENOIT VILLENEUVE

Chers membres,

Jean Ferrat chantait de façon si réaliste « On ne voit pas le temps passer ... » et effectivement, il y a de ces années où l'on ne voit pas le temps passer et je peux vous confirmer que cette dernière année à la présidence de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond est l'une de celles-là. Le temps a passé beaucoup plus rapidement que n'importe quelle année dont je me rappelle. Le rôle de président qui m'a été octroyé lors de l'AGA 2011, je peux vous affirmer que je l'ai pris très au sérieux et croyez-moi, ça en valait la peine, si je peux m'exprimer ainsi... C'est donc avec un immense plaisir que j'ai eu l'opportunité de vous rencontrer et de vous connaître tout au long des diverses activités de notre calendrier 2011-2012 rempli à pleine capacité.

Au cours de la dernière année, nous avons voulu faire les choses différemment. J'ai voulu y apporter « ma couleur » sans vouloir l'imposer et d'entrée de jeux, dès notre première activité, soit lors du Coquetel de la rentrée CAE Drummond, vous avez pu en être témoin.

Ce coquetel, qui avait lieu au magnifique Village Québécois d'antan, nous a permis de vous démontrer notre côté plus « rigolo » de la fonction. L'équipe de la permanence et moi-même étions sur notre « 36 » pour ne pas dire 1936, afin de vous recevoir comme il se doit, dans l'esprit de cette époque. L'année était alors lancée, et ce de très belle façon.

À mon avis, un des plus importants défis à relever au cours de ce dernier mandat était de vous livrer un gala totalement transformé, pouvant rallier la grande majorité des participants et des entreprises en lice dans les différentes catégories. C'est donc le 5 novembre dernier que la nouvelle formule fut présentée. Nouvelle formule, nouveau nom, nouvel environnement à la Maison des Arts Desjardins, nouveau type de soirée après gala et du champagne pour nos lauréats, tout y était pour célébrer l'excellence dans une ambiance festive. Plus de 600 convives ont applaudi le travail remarquable d'entreprises et d'individus qui font tous, honneur à la région. En quelques mots, on peut facilement dire mission accomplie ! La combinaison d'un spectacle à la hauteur de nos attentes, l'accueil de finalistes de grande qualité dans chacune des catégories et le dévoilement en direct des lauréats a permis de donner un nouveau souffle à cette soirée exceptionnelle. Les commentaires furent tous, sans exception, dès plus positifs envers ce nouveau concept.

Tout au long de l'année, les différents comités ont travaillé main dans la main avec l'équipe de la permanence pour vous offrir des activités des plus diversifiées et enrichissantes. Que ce soit par des colloques, des formations générales et d'autres un peu plus personnalisés, que ce soit pour notre tournoi de golf annuel ou pour des activités de réseautage, le mandat 2011-2012, fut très bien rempli, et ce à tous les points de vue. Chacun pouvait y trouver son compte...

Un autre moment fort de notre année a été lorsque M. Fernand Roger fut intronisé au Temple de la renommée des affaires dans le cadre du Coquetel des bâtisseurs. Ce traditionnel coquetel qui accueille 300 personnes en janvier de chaque année permet à la CCID de présenter, avec tout le protocole nécessaire, une personnalité modèle du milieu des affaires drummondvillois.

J'aimerais souligner que la réalisation de toutes ces activités est rendue possible grâce à un énorme travail d'équipe et à une loyauté et un engagement de tous les partenaires qui nous font confiance pour vous offrir des activités de très haute qualité à des coûts plus que raisonnables. Je tiens aussi à mentionner que notre adhésion et notre collaboration active avec la Fédération des Chambres de commerce du Québec nous permettent de nous démarquer à des niveaux encore plus intéressants dans la présentation de certaines activités. C'est avec un petit pincement au cœur que mon année de présidence se termine. En terminant, j'aimerais dire merci à chacun des membres du conseil d'administration. J'aimerais aussi souligner de façon toute particulière l'équipe bien en selle à la permanence. Alain, Geneviève et Annie forment une équipe de rêve. C'est par eux que toutes ces activités prennent forme et nous sont livrées sur un plateau d'argent. Merci à toute l'équipe. Je remercie tous nos membres de nous accorder leur confiance et de m'avoir permis cette année de vivre une expérience des plus enrichissantes. Merci beaucoup ! Benoit Villeneuve

6. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par M. René Lamothe, appuyé par M. Luc Gaudreau, de ratifier les actes posés par les administrateurs de la Chambre pour le mandat 2011-2012.

7. AMENDEMENTS À L'ARTICLE 4 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1 DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

- Considérant qu'il est souhaité par les administrateurs de la CCID qu'un siège soit désigné à la Jeune Chambre de commerce de Drummond (JCCD)
- Considérant que lors de sa réunion régulière du 20 mars 2012, le Conseil d'administration a adopté à l'unanimité, une résolution à l'effet de modifier l'article 4 du Règlement numéro 1 de la CCID, pour désigner un siège à la JCCD
- Considérant que ce siège désigné sera occupé par la personne élue à la présidence de la JCCD

Il est proposé que le libellé de l'article numéro 4.2 soit modifié et qu'un nouvel article (article 4.2.1) soit ajouté à l'article 4.2. Cette modification permettra de faire passer le nombre d'administrateur de 14 à 15 et d'ajouter un siège désigné à la JCCD tant que l'organisme est conforme aux critères exigés par le Conseil d'administration.

Le nouveau libellé de l'Article 4.2 est modifié de cette façon

4.2 Composition

Le Conseil d'administration se compose **d'un maximum de quinze (15) administrateurs** dont : le président, les vice-présidents, le secrétaire-trésorier, le président sortant de charge, le cas échéant, et d'administrateurs. Le directeur général de la Chambre est nommé d'office sur le Conseil à titre de secrétaire-trésorier, mais n'a pas droit de vote.

Dans la mesure du possible **afin de s'assurer d'une représentation diversifiée des secteurs économiques représentant les membres**, le Conseil d'administration doit être au minimum composé de membres de la Chambre et/ou de représentants de membres de la Chambre dont les activités sont reliées aux secteurs suivants et dans les proportions suivantes :

<u>Secteur d'activités</u>	<u>Nombre d'administrateurs</u>
- secteur manufacturier	3
- secteur commercial	2
- secteur de services	2
- secteur institutions financières	2

Pour une période de cinq (5) ans suivant la date du regroupement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Drummond et du Réseau industriel Drummond (ci-après appelée "période transitoire"), les règles applicables à la composition du Conseil seront celles prévues à l'Annexe "A" jointe au présent Règlement no 1.

4.2.1 Siège désigné

Il est convenu qu'un siège d'administrateur soit accordé au président de la Jeune Chambre de commerce de Drummond (JCCD). Pour avoir droit à ce siège, la JCCD doit être membre du Regroupement des Jeunes Chambres de commerce du Québec. Si la JCCD change de nom ou n'est plus un organisme membre du Regroupement des Jeunes Chambres de commerce du Québec, ce privilège pourra être révoqué par une résolution en bonne et due forme du Conseil d'administration. Ce siège est réservé uniquement au président de l'organisme « Jeune Chambre de commerce de Drummond ». Au sein du Conseil d'administration, cette personne a les mêmes droits, privilèges et obligations que tous les autres administrateurs, mais elle n'a aucun droit de vote.

Les amendements à l'Article 4 du Règlement numéro 1 ayant été expliquées, il est proposé par M. Errold Mayrand et secondé par Mme Marie-Pierre Vincent, qu'ils soient adoptés tel que proposés.

8. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

M. André Godbout, comptable agréé et vérificateur externe chez Raymond Chabot Grant Thornton, présente les résultats notés dans le rapport financier du dernier exercice. Il mentionne entre autres, que la CCID a connu d'excellents résultats pour cette dernière année.

Une fois les détails du rapport exposés, il est proposé par M. Yvan Bélanger, appuyé par Mme Magalie Houle, d'accepter les états financiers de l'année 2011-2012 préparés par M. André Godbout.

9. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

Tel que le stipule l'article 10.3 du Règlement numéro 1, l'assemblée doit procéder à la nomination d'un vérificateur des livres de la Chambre pour la prochaine année.

Considérant que notre vérificateur actuel soit Raymond Chabot Grant Thornton, ne désire pas renouveler son mandat pour l'an prochain, il est proposé par M. André Komlosy, appuyé par Mme Geneviève Pelletier Normand, de donner au Conseil d'administration le mandat d'aller en soumission, selon les règles apparaissant au Règlement numéro 1 de la CCID, afin de trouver un nouveau vérificateur.

10. TAUX DE COTISATION ANNUELLE

Tel que stipulé à l'article 2.5 du Règlement numéro 1 de la Chambre, le coût de la cotisation est établi annuellement par le Conseil d'administration. Les administrateurs n'ont apporté aucune modification à la grille de cotisations des membres qui demeureront les-mêmes pour l'exercice 2012-2013.

Ces taux seront en conséquence les suivants :

- Travailleurs autonomes 95 \$
- Membres corporatifs 165 \$
 (2 représentants)
- Membres corporatifs 235 \$
 (3 représentants)
- Membres corporatifs 260 \$
 (4 représentants)
- Institutions financières 300 \$
 (4 représentants)

Chaque membre supplémentaire 50 \$

11. RECOMMANDATION POUR LA NOMINATION D'UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Toujours en conformité avec le règlement numéro 1 de la Chambre, un comité de mise en nomination a été formé afin de considérer les candidatures des membres de la Chambre ayant manifesté un intérêt à siéger sur le Conseil d'administration pour l'année 2012-2013.

Le comité de nomination était formé du président actuel de la Chambre, en l'occurrence, moi-même, de deux ex-présidentes, Mme Diane

Fortin et Mme Johanne Lachapelle, et de deux vice-présidents, Mme Geneviève Pelletier Normand et M. Luc Gaudreau.

Les procédures entourant la nomination des membres du Conseil d'administration ayant été respectées selon les règles prescrites par notre Règlement numéro 1 et considérant que la priorité sera accordée aux membres sortant de charge, le comité de nomination recommande que le Conseil d'administration pour la prochaine année soit formé des personnes suivantes présentées par ordre alphabétique:

M. Brigitte Bourdages du Cégep de Drummondville, **M. Luc Gaudreau** du Collège Saint-Bernard, **M. Gerry Gagnon** de Samson Bélair Deloitte et Touche, **Mme Magalie Houle** de Développement Charles-Monts, **Mme Milaine Johnson** de VitroPlus / Ziebart, **M. André Y. Komlosy** du Groupe SM, **M. Benoît Laperrière** de Altitude Services Financiers, **M. Manuel Lemaire** de Martin Lemire et Fils, **Mme Geneviève Pelletier Normand** de l'Étude Fradet, Jean, Langevin, P. Normand, **M. Nicolas Martel**, de la Banque de Développement du Canada, **M. Errold Mayrand** du Centre d'aide aux entreprises de Drummond, **Mme Chantal St-Martin** du Groupe TYT ainsi que **M. Benoît Villeneuve**, de Drummond Info Plus et **M. Alain Côté**, directeur général, qui siège d'office au Conseil d'administration, à titre de secrétaire-trésorier, mais qui n'a pas de droit de vote. Le siège assigné à la Jeune Chambre de commerce de Drummond sera pour sa part occupé par la présidente de l'organisme, **Mme Alexandra Houle**, jusqu'à la nomination d'une nouvelle personne à la présidence de la JCCD.

Lors de la réunion du mercredi 11 avril 2012, les membres formant le nouveau Conseil d'administration ont voté par anticipation pour élire un nouveau Bureau de direction.

Les procédures entourant la nomination des membres du Conseil d'administration ainsi que ceux du Bureau de direction, ayant été respectées selon les règles prescrites par le Règlement numéro 1, le nouveau Conseil d'administration pour la prochaine année sera formé des personnes suivantes:

À la présidence :

- **Mme Geneviève Pelletier Normand**

Aux 3 postes de vice-présidents :

- **M. Luc Gaudreau**
- **Mme Magalie Houle**
- **M. André Komlosy**

Au poste de président sortant

- **M, Benoît Villeneuve**

Au poste de secrétaire-trésorier :

- **Monsieur Alain Côté**, directeur général

Les autres postes d'administrateurs seront occupés par les personnes suivantes, toujours par ordre alphabétique:

- **Madame Brigitte Bourdages**
- **Monsieur Gerry Gagnon**
- **Madame Alexandra Houle (JCCD)**
- **Madame Milaine Johnson**
- **Monsieur Benoît Laperrière**
- **Monsieur Manuel Lemaire**
- **Monsieur Nicolas Martel**
- **Monsieur Errold Mayrand**
- **Madame Chantal St-Martin**

Les règles et procédures entourant la nomination des administrateurs et la formation du Conseil d'administration ayant été respectées, il est en conséquence proposé par Mme Gloria Lemire appuyé par Mme Johanne Marceau, d'accepter la nomination des membres précédemment identifiés comme administrateurs de la Chambre pour l'année 2012-2013.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été soulevée.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Luc Gaudreau propose la levée de l'assemblée. Cette proposition est appuyée par M. François Munyabaguisha

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2012-2013



Geneviève P. Normand
Présidente



Magalie Houle
1^{ère} Vice-présidente



Luc Gaudreau
Vice-président



André Komlosy
Vice-président



Alain Côté
Directeur général



Benoit Villeneuve
Président sortant



Claudie Boisvert
Administratrice



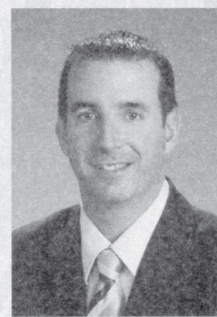
Brigitte Bourdages
Administratrice



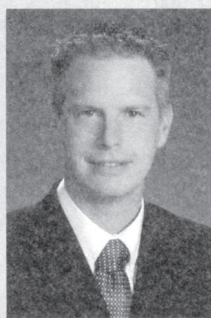
Gerry Gagnon
Administrateur



Milaine Johnson
Administratrice



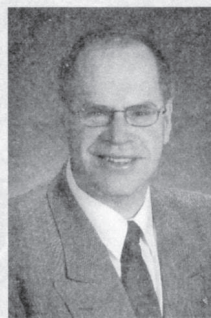
Benoit Laperrière
Administrateur



Manuel Lemaire
Administrateur



Nicolas Martel
Administrateur



Errold Mayrand
Administrateur



Chantal St-Martin
Administratrice



Alain Côté, CRIA
Directeur général
acote@ccid.qc.ca

NOTRE PORTRAIT

Fondée en 1902, la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond est un regroupement volontaire de citoyens et citoyennes qui mettent en commun leurs expériences en vue de promouvoir et de défendre les intérêts de l'ensemble de la communauté.

Outil de première main pour le développement de la région, elle initie et participe à la réalisation de projets d'envergure.

Son intervention se fait à différents niveaux, tant commercial, industriel que culturel, éducatif et autres.

La Chambre de commerce et d'industrie est représentée sur l'ensemble du territoire de la Municipalité régionale de comté de Drummond par l'intermédiaire de quelque 1 300 personnes qui constituent son membership.

Elle rejoint l'ensemble de la communauté d'affaires drummondvilloise et tous les secteurs de l'activité socio-économique y sont représentés.



Geneviève Allaire
Agente de développement
gallaire@ccid.qc.ca

NOTRE MISSION

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond est vouée au développement d'une économie solide et viable. Elle constitue une voix privilégiée de la communauté d'affaires drummondvilloise.

Elle est un véritable carrefour où viennent se discuter les mille et une questions qui intéressent le progrès régional et se veut une tribune pour l'opinion des gens d'affaires, un générateur d'idées et d'actions favorables au développement économique et à l'amélioration de la qualité de vie en région.

Par ses interventions, la Chambre défend les intérêts collectifs de la communauté drummondvilloise et joue un rôle dynamique pour faire progresser les dossiers prioritaires à l'essor économique régional. À cet égard, elle forme différents comités et collabore avec les organismes du milieu.

Au service de ses membres, la Chambre leur permet d'agrandir leur réseau de contacts en leur fournissant l'occasion de participer à des activités qui maximisent leurs rencontres d'affaires et les rendent plus profitables.



Annie Girouard
Adjointe à la direction
info@ccid.qc.ca

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Me Geneviève Pelletier-Normand



Chers membres,

Une autre année riche en projets et accomplissements se termine et je profite de l'occasion pour vous témoigner ma reconnaissance, chers membres et intervenants de la communauté des affaires qui m'ont donné leur soutien et leur confiance. C'est grâce à l'énergie que vous avez fournie tout au long de l'année, que vous avez contribué à cet effort collectif pour garder notre Chambre de commerce et d'industrie de Drummond toujours aussi dynamique et présente dans le milieu des affaires

J'ai été très fière d'occuper le poste de présidente cette année et je veux rendre hommage à notre équipe à la permanence, Alain Côté, notre directeur général, Geneviève Allaire et Annie Girouard, et à tous les membres du conseil d'administration qui ont accompli un travail exemplaire et indispensable ainsi qu'à tous les membres des différents comités. Je vous remercie pour votre engagement et votre dévouement. Grâce à eux, nous avons pu poursuivre notre mission et ainsi jouer un rôle dynamique afin de faire progresser les dossiers prioritaires à notre essor économique régional et aussi offrir plusieurs activités : déjeuners ou dîners-conférences, visites, tournois, colloques ou formations, avec différents entrepreneurs ou organismes du milieu drummondvillois. J'espère que vous avez eu la chance de participer à des activités qui ont su contribuer à des retombées positives autant dans votre vie personnelle que dans votre milieu de travail ou d'affaires, et ainsi vous aider à atteindre vos buts et vos succès.

Je vous encourage à continuer à partager vos réussites et vos expériences avec les autres membres et aussi pour la prochaine année, inviter des nouveaux membres à se joindre à la Chambre.

Je remercie également tous ceux et celles qui se sont impliqués bénévolement ou financièrement, tout au long de l'année et je formule le souhait que pour la prochaine année et plusieurs années encore, notre Chambre continuera d'agir comme une force mobilisatrice pour guider et soutenir ses membres.

Sincères salutations

Geneviève Pelletier-Normand

Rapport annuel 2012-2013 / Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Alain Côté



Chers membres,

Plusieurs personnes pensent que certaines choses sont trop difficiles à faire et ils n'osent pas s'y aventurer. Bien humblement, je pense que c'est lorsque nous n'osons pas nous y aventurer qu'elles deviennent difficiles. C'est le même principe lorsqu'on dit que ce n'est pas le travail que l'on fait qui est fatigant, mais celui qu'on ne réussit pas à faire.

Chaque année, mon équipe et moi vivons ensemble l'innovation. D'ailleurs nous nous efforçons à provoquer le changement et innover. Toute cette dynamique fait maintenant partie de notre travail de gestionnaire responsable. Comme nous sommes au centre de l'action de tous les comités, nous accompagnons les bénévoles à chacune de leurs initiatives et nous les invitons à se dépasser à chacune des activités qu'ils mettent en œuvre. Nous les encourageons dans leurs démarches et nous apportons le support nécessaire dans l'atteinte des objectifs de ces comités. L'aide que nous apportons à ces bénévoles est une de nos priorités et à ce chapitre, on peut sans crainte affirmer que nous sommes des experts. Cette manière de faire nous permet d'être branchés à nos membres, d'être à leur écoute et de répondre rapidement à leurs besoins. Elle nous permet aussi de réaliser de grandes des activités et des événements d'une qualité impeccable.

Je vous invite donc à prendre quelques minutes de votre précieux temps pour lire ce rapport annuel et prendre connaissance des faits saillants de l'année 2012-2013. Vous serez à même de constater que ce dernier mandat a été lui aussi, une occasion pour notre équipe fournir des prestations de travail, fort respectables.

Je le redis chaque année : « le personnel en poste à la permanence forme une équipe de rêve pour un directeur général. Annie et Geneviève sont dans une classe à part. Chacune d'elle est une professionnelle dans son domaine d'expertise. Par leurs actions et leurs interventions au quotidien, ces deux personnes comblent les points faibles du directeur général. Elles sont toutes deux très innovantes et instigatrices de changements. C'est en très grande partie grâce à elles que la CCID connaît un essor exceptionnel et une courbe continue d'accroissement de notoriété et de popularité depuis quelques années. Le professionnalisme reconnu de chacune d'elle nous a permis de vous livrer des activités impeccables et un service exceptionnel, en améliorant sans cesse notre productivité. Annie et Geneviève merci pour votre engagement, votre passion, votre grand dévouement et surtout, votre loyauté à la Chambre ».

Au cours du mandat 2012-2013, la CCID a enregistré au-delà de 3 000 inscriptions dans ses activités pour un total de plus de 30 activités. C'est l'équivalent de l'année antérieure. Le gala des Napoléon, le tournoi de golf, le coquetel des Bâtisseurs, le coquetel de la Rentrée, le colloque du comité Affaires commerciales et le dîner avec Me Marcel Aubut au profit de l'organisation des Jeux du Québec d'hiver 2015 représentent, à eux seuls, près de 60 % du total des inscriptions.

Le dîner avec Me Marcel Aubut le 22 février 2013 qui a attiré environ 600 personnes et organisé en collaboration avec la Ville de Drummondville, le SDED et la JCCD, a demandé un travail gigantesque à toute l'équipe et à nos administrateurs qui n'ont pas hésité à s'engager pour en faire une réussite. Une somme de 33 000 \$ sera versée pour l'organisation locale des Jeux du Québec pour l'hiver 2015.

Une chambre à la hauteur de nos attentes

En date du 31 mars 2013, la CCID comptait 1285 membres répartis dans 604 entreprises. Ces données représentent une augmentation de 2 % par rapport à l'an dernier. Selon l'information que nous possédons, la CCID se situe au 7^e rang sur un total de 150 Chambres de commerce sur le territoire du Québec, pour le nombre de membres. Nous demeurons dans le top 10 au niveau du Québec et nous en sommes tous très fiers. La liste de nos membres est disponible à l'intérieur du Répertoire annuel des membres que nous publions en janvier de chaque année ou en consultant notre base de données sur notre site Internet.

La CCID est une Chambre de commerce fortement enracinée et engagée dans son milieu depuis 110 ans. Bien ancrés sur l'activité économique de la MRC de Drummond, notre équipe et ses administrateurs sont quotidiennement arrimés à l'actualité régionale. Étant de tous azimuts « sur le terrain », la CCID est donc fort sensibilisée aux besoins de la région.

L'importance des médias

La présence régulière de la CCID dans les médias écrits et électroniques est quasi hebdomadaire. Merci aux équipes de rédaction et aux journalistes qui couvrent nos activités permettent à la Chambre de maintenir une telle visibilité. Votre présence permet de nous faire connaître encore plus et de mettre en bien en évidence notre offre de services. Depuis deux ans, nous avons une entente de premier plan avec le journal L'Express. Cette entente qui date de quelques années nous permet de présenter sur une base régulière, à l'intérieur d'un quart de page en couleur, chaque nouveau membre de la Chambre. Cette visibilité est extraordinaire pour nos nouveaux membres et apporte une présence médiatique de plus à notre organisme. Je tiens à remercier **M. Jean Morissette, nouveau directeur général de L'Express**, de m'avoir confirmé le renouvellement de cette entente, dès son arrivée en poste.

Pour en revenir à la visibilité de la CCID, il est important de mentionner que l'équipe technique de TV COGECO Drummondville diffuse nos activités les plus importantes et les plus populaires, en plus d'affecter des journalistes, sur une base régulière, à la couverture de ces activités. **MERCI à M. Renaud Longpré, directeur de la programmation, Estrie et Centre-du-Québec chez COGECO** qui a permis une diffusion régulière des activités de la CCID.

Merci à nos nombreux partenaires financiers qui nous ont permis d'organiser, au cours de la dernière saison, toute une gamme d'activités. Merci de croire en nous, à notre organisme et surtout, merci d'avoir accepté d'investir dans nos activités. Nous vous en sommes très reconnaissants. Vous êtes nécessaires à l'évolution de la Chambre et de ses membres. Comme organisme à but non lucratif, il est impensable que nous puissions vivre sans votre loyauté et votre support financier. Nous sommes particulièrement rassurés de vous sentir à nos côtés et soyez convaincus que nous ferons le maximum pour que votre visibilité soit à la hauteur de vos attentes.

Merci aux organismes, agences gouvernementales, ministères qui permettent la création de nouvelles activités et la tenue de certaines autres qui ne pourraient avoir lieu sans leurs collaborations et ententes de partenariats. Je pense ici au Commissariat au commerce de Drummondville, à la Société de développement économique de Drummondville, à Emploi Québec, au ministère des Finances et de l'Économie et à la Fédération des Chambres de commerce du Québec (FCCQ). Le personnel de ces organismes ou ministères travaille régulièrement avec nous dans l'organisation d'activités sur mesure pour des publics bien ciblés. Qu'il s'agisse de colloques, d'ateliers de formation, d'activités avec panélistes, de repas-conférences ou de petits-déjeuners-causeries portant sur des sujets très personnalisés, ces activités sont toutes à valeur ajoutée pour les participants.

Merci à nos membres qui supportent les actions de la Chambre par leurs cotisations annuelles. Merci de nous soutenir afin que nous demeurions une voie privilégiée et indépendante, de la communauté d'affaires de la région. Pour une Chambre de commerce, le nombre de membres est fort important pour faire avancer les dossiers économiques prioritaires à l'essor économique régional. Merci de vous joindre à nous en grand nombre lors des activités mises en place à votre intention. La Chambre est présente et active dans tous les secteurs du développement économique régional. Nous vous invitons donc à nous contacter et à nous faire part de vos besoins. Soyez assurés que notre personnel répondra à vos besoins dans le cadre du mandat qui lui est donné et des règles qui régissent la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond.

Merci à tous les administrateurs de la Chambre qui forment le conseil d'administration. Vos expériences à titre de gestionnaires et vos expertises professionnelles nous apportent souvent des manières différentes de voir et de faire les choses. Votre engagement fait en sorte que la CCID est aujourd'hui, le principal organisme d'animation économique et le plus important regroupement de gens d'affaires de la région centre du Québec.

Merci aux nombreux bénévoles qui sont engagés dans le fonctionnement des comités. Que l'on pense aux comités affaires commerciales et affaires industrielles, au comité du tournoi de golf, au comité réseautage ou au comité affaires publiques, pour ne nommer que ceux-là, ces comités n'auraient pu être aussi actifs sans votre dévouement et votre engagement. Je le répète chaque année, ces comités sont le fondement même de la Chambre. C'est ce qui permet à la CCID d'être un leader dans l'animation économique de la région.

Merci à ma présidente, Mme Geneviève Pelletier Normand, d'avoir su relever tous les défis avec brios. Merci pour ton engagement et les nombreuses heures que tu as consacrées à la CCID et à sa croissance. Nous avons tous deux développé une relation basée sur la confiance. Merci d'avoir pris le temps, tout au long de ton mandat, de travailler avec l'équipe en place et de lui faire confiance. Merci d'avoir su argumenter avec du contenu solide, certaines de nos discussions portant sur des dossiers importants que nous avons gérés. Ton écoute active, ton engagement bien senti et ton support constant ont permis à l'équipe à la permanence d'être encore beaucoup plus efficace. Ta bonne humeur contagieuse a tôt fait de se transmettre aux administrateurs et nous a permis de mieux te connaître et t'apprécier comme personne. Maintenant, à titre de présidente sortante, tu pourras continuer à nous conseiller et surtout à veiller à ce que la CCID et ses dirigeants demeurent à l'intérieur de sa mission, tout en s'adaptant à l'évolution de la collectivité drummondvilloise et aux membres que nous représentons.



ALAIN CÔTÉ, CRIA

Directeur général



FAITS SAILLANTS 2012-2013

AVRIL 2012

- Le jeudi 12 avril, le président, M. Benoit Villeneuve, et le directeur général assistent aux Mercuriades 2012 en accompagnant Soprema et La Recharge.ca, deux entreprises de Drummondville. Ces deux entreprises ont remporté un Mercure dans leur catégorie respective. À la fin de la soirée, lors du dévoilement des entreprises de l'année, La Recharge.ca décrochait de plus le Mercure « Entreprise PME de l'année ». Avec ces trois Mercures pour ces deux entreprises, la région de Drummondville a été à l'honneur tout au long de la soirée.
- C'est le lundi 23 avril 2012 que La 37^e Semaine de l'industrie prenait son envol. Comme activité d'ouverture, une visite industrielle est organisée chez ADS Canada « Entreprise de l'année » du Gala des Napoléon 2011 et récipiendaire du Prix « Distinction ». Plus de 50 personnes participent à cette première activité. En soirée, la CCID tient son assemblée générale annuelle (AGA). Lors de l'AGA, Mme Geneviève Pelletier Normand devient la 82^e présidente de l'organisme. Pour son mandat, elle est secondée par un bureau de direction formé de Mme Magalie Houle, de MM. Luc Gaudreau et André Komlosy, tous trois vice-présidents. M. Benoit Villeneuve, président sortant, et M. Alain Côté, directeur général et secrétaire de la Chambre, complètent le bureau de direction. Cette équipe fait aussi partie du conseil d'administration formé de Mmes Brigitte Bourdages, Claudie Boisvert, Milaine Johnson et Chantal St-Martin ainsi que MM. Gerry Gagnon, Manuel Lemaire, Benoit Laperrière, Nicolas Martel et Errold Mayrand. Le tout est suivi d'un repas-conférence alors que l'invité de la Chambre est le chroniqueur émérite du Journal les Affaires, M. Jean-Paul Gagné. Près de 80 personnes assistaient à cette conférence. Pour cette activité, la Galerie d'art Hériot procédait à une exposition de toiles.
- Plusieurs autres organismes ont collaboré avec la Chambre lors de cette Semaine de l'industrie 2012. La Société de développement économique de Drummondville (SDED) organisait un petit-déjeuner d'information sur le marché du carbone, la Jeune Chambre de commerce de Drummond (JCCD) invitait ses membres à un coquetel afin de présenter l'entreprise La Recharge.ca qui a mérité le Mercure de la « PME de l'année au Québec ». Le Réseau des intervenants en formation (RIF) a présenté la première exposition publique de produits industriels fabriqués à Drummondville dans la cour centrale des Promenades Drummondville, et, finalement, CRESS offrait la possibilité d'entendre une conférencière exceptionnelle, Mme Lyne Tremblay, athlète paralympique. Le principal partenaire financier de cette 37^e Semaine de l'industrie était le MDEIE.
- ***Présence et participation de la CCID et de ses représentants aux activités de nature sociale et économique.***
 - o Comité universitaire régional.
 - o Inauguration du magasin Canac à Drummondville.
 - o Comité de travail du RIF pour le colloque des superviseurs.

MAI 2012

- Le mardi 1^{er} mai, lors de la 1^{re} réunion du nouveau bureau de direction, Mme Magalie Houle est élue 1^{re} vice-présidente de la CCID.
- Comme la CCID est un des quatre membres du collège électoral du secteur commercial qui doit être représenté au sein du conseil d'administration de la SDED, le directeur général propose le nom de Mme Magalie Houle, copropriétaire de Dupuis décoration et 1^{re} vice-présidente de la CCID. Un vote a lieu et la candidature de Mme Houle est retenue. Elle est donc officiellement nommée au sein du conseil d'administration de la SDED, à titre de représentante du secteur commercial.
- La journée de planification annuelle des administrateurs se tient le mardi 8 mai au Village québécois d'antan. C'est lors de ce « lac à l'épaule » que les administrateurs discutent des activités de l'année, se voient confier des responsabilités et tracent les grands objectifs de la Chambre.
- Lors de la première réunion de l'année, le mardi 8 mai, les administrateurs adoptent une résolution et donnent leur appui au Cégep de Drummondville pour un projet de transformation de la salle de spectacle du Cégep qui passerait de 300 places à 400 places. Ce projet est évalué à 524 000 \$
- Lors de cette même réunion et prenant en considération les éléments apportés par Mme Christiane Desbiens, directrice générale de la Commission scolaire des Chênes, les administrateurs ont aussi appuyé un projet d'agrandissement du gymnase de la polyvalente Marie-Rivier afin d'en faire un gymnase triple. Cette nouvelle infrastructure permettrait de tenir à Drummondville des compétitions beaucoup plus relevées en plus de pouvoir être utilisée lors de la tenue des Jeux du Québec, à l'hiver 2015.
- M. Vincent Bourassa, directeur régional du MDEIE pour le Centre-du-Québec, annonce la création d'une « Table action entrepreneuriat » pour le Centre-du-Québec. Cette structure organisationnelle sera composée d'une quinzaine de personnes et sa mission sera d'assurer un leadership régional en matière d'entrepreneuriat. Les 3 Chambres de commerce du Centre-du-Québec ont droit à un représentant pour siéger à cette Table régionale. Après une discussion entre les 3 directeurs généraux des Chambres de commerce du Centre-du-Québec, la CCID fait nommer M. Martin Delarosbil, propriétaire de La Recharge.ca, entreprise de l'année aux Mercuriades 2012 et membre de la CCID, comme représentant des Chambres de commerce du Centre-du-Québec à cette Table régionale sur l'entrepreneuriat.
- Le jeudi 10 mai, le comité Affaires au féminin tient son activité « Sortie de filles ». Le groupe d'une cinquantaine de personnes se rend à Québec pour rencontrer le chef cuisinier du Château Frontenac, M. Jean Soulard. Le tout est suivi d'un souper au 47^e Parallèle, en plein cœur du Vieux-Québec.
- Le 15 mai, la présidente et le directeur général acceptent l'invitation de Waste Management et visitent la centrale de cogénération électrique située sur le site de WM. Cette centrale opérationnelle à partir des biogaz du site d'enfouissement produit 7,6 kilowatts d'électricité qui sont vendus à Hydro-Québec. Cette production d'électricité est l'équivalent de l'alimentation électrique d'environ 6 500 résidences. La chaleur générée par ces moteurs permet de chauffer « Les Serres Demers », un complexe industriel spécialisé dans la production de tomates. Cette entreprise est située sur les terrains de Waste Management.
- Le mercredi 23 mai, 65 personnes participent à un petit-déjeuner alors que la Chambre accueille le président de la Commission des partenaires du marché du travail, M. Luc Trahan. Ce dernier est venu entretenir son auditoire sur la nécessité de mobiliser les dirigeants d'entreprises autour du développement de la formation en entreprise et la qualification de la main-d'œuvre. Pour ce faire, M. Trahan était accompagné de M. Jasmin Villeneuve, directeur général de Soucy Rivalair et Soucy Belgen, qui a expliqué pourquoi la formation des employés était absolument nécessaire dans les entreprises qu'il dirige.

- Le jeudi 24 mai, le directeur général participe à un « webinaire » de la Fédération des Chambres de commerce du Québec (FCCQ) pour la présentation de la planification stratégique annuelle de la FCCQ. Considérant que la CCID est un membre important de la FCCQ ainsi qu'un acteur de premier plan au sein de la Fédération, il est important d'y apporter une contribution significative à la hauteur des aspirations des membres et du conseil d'administration.
- Le jeudi 31 mai, la direction générale finalise une entente annuelle avec Emploi-Québec afin de présenter une série de trois petits-déjeuners d'affaires portant sur la diversité de la main-d'œuvre. On y a discuté des meilleures pratiques d'intégration des personnes immigrantes, en milieu de travail. Ces activités sont étroitement associées à l'entente spécifique sur la régionalisation et l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail, signée par le Regroupement interculturel Drummond (RID), Accès Travail et la Conférence régionale des Élus du Centre-du-Québec. Cette initiative de la CCID a permis la sensibilisation du milieu des affaires à ce volet de la gestion des ressources humaines. Ces petits-déjeuners, qui ont généré une soixantaine d'inscriptions, ont eu lieu les 24 octobre et 21 novembre 2012 et le 30 janvier 2013.
- ***Présence et participation de la CCID et de ses représentants aux activités de nature sociale et économique.***
 - o AGA de la SDED.
 - o Comité régional du Centre-du-Québec sur la Persévérance scolaire.
 - o Conférence de presse de Waste Management pour présenter la centrale thermique du site de Saint-Nicéphore.
 - o Conférence de presse du Village québécois d'antan en prévision de la nouvelle saison touristique.
 - o Comité de travail du RIF pour le colloque des superviseurs.
 - o Comité organisateur du congrès de l'Association québécoise pour le patrimoine industriel.
 - o Conférence de presse du Mondial des cultures pour annoncer son événement 2013.
 - o Visite de l'usine La Recharge.ca à Sainte-Brigitte-des-Saults.

JUIN 2012

- La CCID tenait son 52^e Tournoi de golf annuel. En 2012, cette activité se déroulait sur les terrains de golf du Club de golf et curling de Drummondville et du Club de golf Hériot de Drummondville. Comme par les années antérieures, près de 300 personnes y ont participé. Le coquetel dînatoire en fin journée réunissait pour sa part près de 350 personnes. Nos fidèles partenaires financiers majeurs à cette activité sont Cain Lamarre Casgrain Wells, Soprema, L'Union-vie et FBL, comptables professionnels agréés.
- Le lendemain le jeudi 7 juin, la nouvelle présidente, Mme Geneviève Pelletier Normand, participait à sa première réunion du conseil d'administration de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) à Montréal. Celle-ci était accompagnée du directeur général. Mme Pelletier Normand a profité de cette occasion pour échanger avec les principaux représentants des grands secteurs économiques du Québec en plus de discuter avec Mme Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Fédération et figure bien connue du développement économique québécois.
- Le lundi 11 juin, la CCID tenait son coquetel des bénévoles au bar Odysse. Près d'une trentaine de personnes étaient présentes. Cette activité de la CCID a été initiée il y a quelques années afin de permettre aux administrateurs et à la permanence de remercier tous les bénévoles qui travaillent à l'intérieur des comités de la Chambre et qui permettent à l'organisme d'offrir aux membres une multitude d'activités toutes aussi variées les unes que les autres.
- Le mardi 12 juin, le directeur général finalisait une autre entente avec Emploi-Québec afin d'offrir une série de trois petits-déjeuners portant sur la gestion de la CSST dans les entreprises. Pour ce faire, des représentants de la CSST ont présenté les différentes facettes de la gestion de la CSST en permettant aux participants de poser directement leurs

questions aux spécialistes en la matière. Ces activités ont eu lieu les 14 novembre 2012 et les 16 janvier et 13 février 2013. Elles ont généré, pour leur part, plus de 80 inscriptions. Cette première expérience est donc fort concluante et ouvre la porte à de nouveaux types de petits-déjeuners d'affaires. La CCID ne peut cependant organiser seule, et à ce bas prix, ce genre d'activités. Le partenariat avec Emploi-Québec permettant une grande partie du financement de ces activités est absolument nécessaire. Il est difficilement possible pour la CCID d'organiser ce genre d'activité sans penser à un financement quelconque.

- Le lundi 18 juin, la CCID faisait parvenir une lettre à Waste Management avec dépôt au Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Ce mémoire mentionnait que le conseil d'administration reconnaissait l'apport économique de Waste Management dans la région par le biais de projets fort intéressants, mais que ses administrateurs demeuraient avec quelques interrogations concernant la sécurité du trafic aérien à l'aéroport régional ainsi que certains autres éléments ayant trait à l'enfouissement des déchets en provenance d'autres villes. Les administrateurs invitent donc Waste Management à répondre à leurs questions.
- C'est aussi en juin que la CCID annonçait la période pour l'émission des formulaires pour les entreprises intéressées à déposer leur candidature au Gala des Napoléon de novembre. Les entreprises avaient jusqu'à la période des vacances pour déposer leur dossier respectif.
- ***Présence et participation de la CCID et de ses représentants aux activités de nature sociale et économique.***
 - o Conférence de presse Réseau plein air Drummond.
 - o Participation à l'élaboration du plan d'action de la Ville de Drummondville sur la Politique du sport de la ville.
 - o Réunion avec le comité de mise en candidature de la Ville de Drummondville pour l'obtention de la ville hôte des Jeux du Québec d'hiver 2015.
 - o Comité de travail du RIF pour le colloque des superviseurs.
 - o Participation à un coquetel organisé par le Journal L'Impact pour annoncer que L'Impact devient un hebdomadaire membre du Groupe Québecor.

JUILLET 2012

Durant le mois de juillet, à l'exception de quelques activités de représentation et des semaines de vacances prévues pour les membres du personnel, l'équipe de la CCID travaille à la préparation des activités en vue de la nouvelle saison.

- ***Présence et participation de la CCID et de ses représentants aux activités de nature sociale et économique.***
 - o Conférence de presse chez Soucy Belgen.
 - o Rencontre d'ordre général avec les représentants de Costco à Drummondville.
 - o Participation à une conférence de presse chez Derco Horticulture organisée par l'organisme Centre-du-Québec international.
 - o Participation à l'inauguration de l'exposition « Paysages oubliés » organisée par la Société d'histoire de Drummond.

AOÛT 2012

- Une formation sur le coaching est offerte par la Mutuelle de formation de la Fédération des Chambres de commerce du Québec. Le directeur général et l'agente de développement participent à cette formation d'une journée qui a lieu à Drummondville.

- Le conseil d'administration donne son aval afin que la CCID soit l'organisme de soutien administratif pour la gestion des dépenses dans le dossier du comité d'aide au reclassement des employés de Levinoff Colbex.
- Considérant que la CCID est un organisme de développement et d'animation économiques, ses représentants rencontrent annuellement la première magistrate de la ville afin de discuter avec elle des principaux éléments de nature économique qui seront ou qui sont inscrits à l'agenda de la ville pour l'année en cours. Avec ses 1 285 membres du milieu des affaires représentant plus de 600 entreprises, la CCID est un partenaire de premier plan pour le développement de la MRC de Drummond et de la ville de Drummondville. En ce sens, ses administrateurs et dirigeants tiennent à être bien informés de l'avancement des principaux dossiers inscrits à l'agenda de la ville. Cette rencontre permet aussi à la CCID d'offrir ses services afin d'aider la ville de Drummondville dans l'atteinte de ses objectifs. Les principaux dossiers discutés sont ceux du campus de l'UQTR, de la nouvelle bibliothèque, des espaces de stationnement au centre-ville, des travaux de réfection des rues et trottoirs dans le centre-ville, des Fêtes du 200e anniversaire de Drummondville, du développement de la zone récréotouristique et de l'obtention des Jeux du Québec d'hiver 2015.

Les membres du comité du Gala et l'équipe à la permanence sont au travail pour la réalisation du Gala du mois de novembre. Le mandat est entre autres de trouver les meilleures candidatures possibles en prévision des nombreuses catégories du gala, dont les catégories « Meilleur coach », « Personnalité de l'année » ainsi que « Ambassadeur » et de mettre en place une soirée après-gala hors du commun, afin de célébrer les entreprises lauréates et divertir les nombreux convives.

SEPTEMBRE 2012

- Le mois de septembre est pour ainsi dire, le premier mois d'activités de la Chambre. C'est donc le Coquetel de la rentrée CAE Drummond qui ouvre la porte toute grande à la prochaine saison pour la CCID. En septembre 2012, l'activité s'est tenue dans une ambiance Jazz, le lundi 10 septembre au Pavillon de la danse, situé en plein cœur du parc Woodyatt. Plus de 200 personnes étaient présentes sur le site. La thématique retenue par les administrateurs était les attraits régionaux. On y retrouvait donc quelques attraits touristiques tels les cavaliers de Caval'Art qui accueillaient les gens avec leurs magnifiques chevaux ainsi que quelques fournisseurs locaux de produits du terroir.
- Comme activité du début de saison, le comité Affaires au féminin tenait un « Speed dating d'affaires » alors qu'une centaine de femmes se réunissaient au Bistro La Muse afin de maximiser leur réseautage.
- Le 24 septembre, la CCID annonce les finalistes du Gala des Napoléon lors d'une conférence de presse à la Maison des arts Desjardins de Drummondville. Le tout est suivi d'un coquetel d'înatoire et d'une importante séance de photographies alors que tous les finalistes sont présents.
- Le lendemain, 25 septembre, dans le cadre d'un petit-déjeuner, Emploi-Québec se joint à la CCID pour la tenue d'une activité de formation portant sur la fidélisation du personnel dans le secteur du commerce de détail. Cette activité conjointe avec le Commissariat au commerce de Drummondville et le comité sectoriel de la main d'œuvre du commerce de détail regroupe 65 personnes.
- Le mercredi 26 septembre, la CCID tient un petit-déjeuner sur l'équité salariale. Cette activité de formation permettant d'en savoir un peu plus sur la Loi sur l'équité salariale s'inscrivait dans le cadre de la série « Les rendez-vous d'affaires de la CCID ». L'activité organisée en collaboration avec le CAE Drummond et Emploi-Québec regroupait environ 25 personnes, dont une majorité des représentants d'employeurs.
- Les 27, 28 et 29 septembre, des représentants de la CCID participent au congrès annuel de la Fédération des Chambres de commerce du Québec qui se tenait à Montréal, sous la thématique « Vers un nouveau contrat intergénérationnel ». Lors de ce congrès, Mme Françoise Bertrand, présidente-directrice générale et porte-parole de la FCCQ, tenait une importante

conférence de presse pour dénoncer les « façons de faire » du nouveau gouvernement en matière de fiscalité et lors d'annonces de nouvelles mesures économiques.

- ***Présence et participation de la CCID et de ses représentants aux activités de nature sociale et économique.***

- o Conférence de presse de l'Association québécoise pour le patrimoine industrielle (AQPI) pour annoncer le colloque sur le patrimoine industriel de Drummondville.
- o Participation à l'organisation du congrès de l'Association pour la conservation du patrimoine industriel. Le congrès de cette association a eu lieu à Drummondville les 21 et 22 septembre 2012 dans les locaux de l'ancienne usine Denim Swift. Le directeur général de la CCID était responsable d'une visite de l'ancien site industriel de l'usine Celanese.
- o Inauguration des locaux de Raymond Chabot Grant Thornton.
- o Conférence de presse pour annoncer la saison télé chez Cogeco.
- o Congrès de la Fédération des Chambres de commerce du Québec.

OCTOBRE 2012

- Le 14 octobre, le directeur général répond positivement à une invitation de M. Roberto Léveillé, conseiller municipal à la Ville de Drummondville, et participe à la première réunion du Comité de candidature des Jeux du Québec 2015 à titre de représentant officiel de la CCID.
- Le 16 octobre, la CCID tient un petit-déjeuner sur le mentorat d'affaires avec le groupe de mentors de Drummondville. Le conférencier est M. François Bernard, ex-proprétaire associé chez BuroPro. M. Bernard est accompagné de M. Steven Frénette, mentoré et propriétaire de Boiserie Sir Laurier inc. de Drummondville. Une soixantaine de personnes participaient à ce petit-déjeuner qui a suscité beaucoup d'intérêt.
- Cette même journée, des représentants de la CCID se rendaient à Victoriaville pour un dîner de la Chambre de commerce et d'industrie des Bois-Francs et de l'Érable pour entendre Mme Éline Zakaïb, ministre des Finances et de l'Économie du nouveau gouvernement. Mme Zakaïb s'adressait aux membres de la CCIBF pour expliquer les opérations de son nouveau ministère, antérieurement appelé MDEIE.
- « Comment être efficace dans le recrutement de soudeurs et d'informaticien à l'étranger » est le thème de la conférence donnée par Mmes Anick Battisti et Jessika Tremblay. Ces deux personnes ont parlé de leur expérience d'embauche d'informaticiens en Europe et de soudeurs en Tunisie. Cette activité qui s'inscrivait dans la série sur la Diversité au travail réunissait une vingtaine de personnes dont certaines sont confrontées à des problématiques d'embauche de personnel spécialisé.
- Au cours de l'avant-dernière semaine d'octobre, l'équipe du journal L'Express publiait un cahier spécial sur le Gala des Napoléon. Cette édition spéciale de 60 pages de « La Parole d'affaires » était entièrement consacrée au Gala des Napoléon. Cette édition spéciale Gala des Napoléons apporte une solide notoriété à la plus importante activité annuelle de la CCID. À l'intérieur de cette édition spéciale, tous les finalistes et les partenaires financiers du Gala ont été mis en évidence de façon exceptionnelle.
- La CCID et la Ville de Drummondville renouvelle, pour une période de trois ans, leur protocole d'entente. Les années concernées sont 2012, 2013 et 2014. , pour un montant de 34 000 \$ annuellement.
- ***Présence et participation de la CCID et de ses représentants aux activités de nature sociale et économique.***
 - o Conférence de presse et accueil de nouveaux immigrants à l'Hôtel de Ville de Drummondville.
 - o Coquetel annuel du CAE Drummond.

- o Conférence de presse chez ADS Canada pour l'annonce d'investissements importants dans cette entreprise.
- o Coquetel chez Choco Daisy pour célébrer leur 5^e anniversaire.

NOVEMBRE 2012

- Le samedi 2 novembre, plus de 650 personnes assistaient à la présentation du 2^e Gala des Napoléon à la Maison des arts Desjardins de Drummondville. Cette deuxième année de la nouvelle formule démontre l'intérêt des gens d'affaires à participer à cette prestigieuse soirée. En 2012, le titre de « Personnalité de l'année » a été décerné à M. Jean-Patrick Balleux, journaliste sportif à Radio-Canada, tandis que M. Jean-Claude Tawil, de Canimex, récoltait le prix « meilleur coach ». La Pharmacie Gilbert Gobeil Martel, associée à Uniprix, fut nommée Entreprise de l'année et récoltait le Prix « Distinction ». M. Patrick Sénécal, écrivain, ainsi que le Dr Jean Champagne étaient nommés Ambassadeurs.
- Le mardi 11 novembre, les représentants de Waste Management ont fait une présentation au conseil d'administration de la Chambre pour expliquer le projet d'agrandissement du site d'enfouissement. Cette présentation a permis aux administrateurs d'avoir des réponses satisfaisantes à leurs questions concernant ce projet.
- Le mercredi 14 novembre, la Chambre tenait son premier petit-déjeuner d'information avec la CSST. Ce premier petit-déjeuner s'inscrivait dans la série les « Rendez-vous d'affaires » de la CCID. Une vingtaine de personnes participaient à cette première activité d'une série de trois sur le mode opérationnel de la CSST. Cet atelier avait comme objectif d'informer les gestionnaires d'entreprises sur le fonctionnement et les rouages de la Commission de la santé et sécurité du travail.
- Le 21 novembre, la Chambre présente son 3^e petit-déjeuner sur la diversité. Cette fois, les conférencières expliquaient de façon chronologique toutes les étapes à effectuer pour embaucher et intégrer une personne immigrante au travail. La session d'information d'une durée de 2 heures permettait aux participants de mieux comprendre tout le processus d'embauche et d'intégration directement relié au recrutement international.
- Le jeudi 22 novembre, dans le cadre d'un souper-conférence, la CCID accueillait le député de Jonhson, M. Yves-François Blanchet, Whip en chef du gouvernement et responsable des régions Centre-du-Québec et Mauricie. M. Blanchet a expliqué aux membres son nouveau rôle au sein du gouvernement de Mme Marois. Près d'une centaine de personnes étaient présentes à cette activité. Quelques semaines plus tard, M. Blanchet était nommé ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.
- Le mardi 27 novembre, la CCID tenait une conférence de presse pour annoncer et présenter la personne qui sera honorée et intronisée au Temple de la renommée des affaires de la CCID, le lundi 28 janvier 2013. Cette année, les administrateurs de la CCID ont choisi M. Jean-Yves Milot comme Bâtisseur 2013.
- ***Présence et participation de la CCID et de ses représentants aux activités de nature sociale et économique.***
 - o Inauguration du nouveau Kinzo Drummond.
 - o Comité universitaire régional à Victoriaville.
 - o Inauguration de la nouvelle pharmacie Uniprix Gilbert Gobeil Martel.
 - o Coquetel annuel d'Investissement Québec.
 - o Inauguration des Serres Demers sur le site de Waste Management.

DÉCEMBRE 2012

- À la mi-décembre, le Répertoire 2013 des membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond était publié. Cette publication comporte une multitude d'informations sur les activités de la CCID et les services offerts aux

membres. Le Répertoire a été livré à tous les membres, en utilisant les services de DICOM. Le partenariat de la CCID avec DICOM date de plusieurs années et il permet à la CCID d'offrir un service très personnalisé dans la livraison du répertoire.

- L'entreprise Emballages Box Packs dépose sa candidature pour les Mercuriades 2013. Le directeur général de la Chambre et le président de l'entreprise ont travaillé ensemble afin de monter un dossier de présentation.
- Le conseil d'administration donne son appui à M. Éric Jutras, homme d'affaires et pilote de ligne intéressé à mettre en place une coopérative pour un avion d'affaires à l'aéroport régional de Drummondville. M. Jutras était à l'aéroport de Drummondville les 15 et 16 mars 2013 pour faire visiter l'avion que pourrait acheter une éventuelle coopérative. Il s'agit d'un avion Piaggio Avanti P180 actuellement à vendre et appartenant à l'entreprise Cascades de Kingsey Falls. Quelques personnes d'affaires de Drummondville ont démontré un certain intérêt pour l'utilisation d'un avion pour la bonne marche de leurs affaires.
- À la fin décembre, la CCID publiait un communiqué invitant le député de Johnson et ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Yves-François Blanchet, à se prononcer publiquement sur le projet du campus de l'UQTR tout en invitant son confrère, le ministre de l'Éducation supérieure, M. Pierre Deschênes, à annoncer rapidement ce projet à Drummondville.
- ***Présence et participation de la CCID et de ses représentants aux activités de nature sociale et économique.***
 - Inauguration du nouveau magasin grande surface, Costco.
 - Le directeur général siège au conseil d'administration de la Mutuelle de formation de la Fédération des Chambres de commerce du Québec (FCCQ) à titre de secrétaire de l'organisme.

JANVIER 2013

- Le lundi 14 janvier, la CCID annonçait lors d'une conférence de presse que Me Marcel Aubut prononcera une conférence à Drummondville le 22 février prochain dans le cadre d'une activité au profit de l'organisation des Jeux du Québec hiver 2015. Cette activité initiée par la CCID se tenait en collaboration avec la SDED, la JCCD et la Ville de Drummondville.
- Le mercredi 16 janvier, la CCID et le Commissariat au Commerce de Drummondville tiennent leur conférence de presse annuelle pour annoncer la 5^e édition du Colloque pour le secteur commerce de détail.
- Pour faire suite à une correspondance que la CCID envoyait au ministre Denis Lebel, ministre fédéral des Transports et des Infrastructures en novembre 2012, trois représentants de la Chambre assistent à une rencontre avec M. Lebel et des intervenants économiques de la région Centre-du-Québec, en prévision du prochain budget fédéral. La rencontre privée avec M. Lebel se tenait à Victoriaville, le mercredi 23 janvier.
- Le 28 janvier, la Chambre présentait son traditionnel coquetel des Bâisseurs alors que M. Jean-Yves Milot fut intronisé au Temple de la renommée des affaires, ce devant 300 personnes. En cette même occasion, le Festival du cochon de Sainte-Perpétue recevait le prix Jean-Claude-Milot, décerné par l'Hôtel & Suites le Dauphin à un organisme ou à une personne qui a contribué de façon significative à l'accroissement du tourisme dans la région.
- ***Présence et participation de la CCID et de ses représentants aux activités de nature sociale et économique.***
 - Conseil d'administration du Regroupement Interculturel Drummond.
 - Visite des installations de Téléphone Drummond.
 - Campagne de financement de la Fondation René-Verrier

FÉVRIER 2013

- Au début de février, la CCID recevait Me Louis Masson, Bâtonnier du Québec, dans le cadre d'un petit-déjeuner intitulé « La prévention juridique, un outil accessible à tous ». Une cinquantaine de personnes participaient à ce petit-déjeuner d'information et toutes ont eu l'opportunité de discuter d'éléments un peu plus privés avec Me Masson.
- Le mercredi 6 février, le comité Affaires au Féminin tenait un coquetel 5 à 7 au Café Clovis du Cegep de Drummondville, afin de rendre hommage à quatre femmes d'influence. Mmes Geneviève et Caroline Milot, Dominique Chevalier et Nancy Lajoie étaient les personnes invitées par le comité. Une soixantaine de personnes étaient présentes.
- Le troisième atelier CSST sous la forme de petit-déjeuner, le mercredi 13 février, a trouvé preneur alors qu'une vingtaine de personnes s'informaient sur les règles à suivre dans le domaine de la gestion de la santé et sécurité au travail avec la CSST.
- C'est le mardi 19 février que le comité Affaires commerciales tenait son colloque annuel en collaboration avec le Commissariat au commerce de Drummondville. 170 personnes participaient à cette activité annuelle dont la thématique 2013 était « La folle expérience VIP ». VIP signifiant : Vente Innovation et Passion.
- Le 20 février, la présidente et le directeur général rencontraient M. François Choquette, député fédéral de Drummond, et M. Daniel Lemire, membre de son personnel politique. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre d'une rencontre annuelle avec M. Choquette afin de discuter des dossiers locaux.
- Le vendredi 22 février, la CCID et ses partenaires, la SDED, la JCCD et la Ville de Drummondville présentaient le plus important dîner d'affaires n'ayant jamais été organisé à Drummondville. Plus de 600 personnes étaient présentes pour écouter M. Marcel Aubut parler de sport et d'affaires. Cette activité se tenait dans le but de soutenir financièrement l'organisation des Jeux du Québec d'hiver 2015 qui se tiendront à Drummondville dans le cadre du 200^e anniversaire de la Ville. L'activité a permis aux organismes de remettre une somme de 35 000 \$ pour l'organisation des Jeux.
- ***Présence et participation de la CCID et de ses représentants aux activités de nature sociale et économique.***
 - o Conférence de presse Foire de l'habitation.
 - o Conseil régional des partenaires du Marché du travail.
 - o Conseil d'administration de la FCCQ

MARS 2013

- Dans la controverse du projet du site d'enfouissement de Saint-Nicéphore, la CCID accueille M. Daniel Brien, directeur général de Waste Management, afin qu'il entretienne les membres de la Chambre sur ledit projet. L'activité réunissait pas moins de 80 personnes lors d'un petit-déjeuner tenu le mercredi 13 mars.
- Considérant que l'expérience vécue en 2012 avec la Jeune Chambre de commerce de Drummond a été fort concluante, la CCID a récidivé cette année pour mettre sur pied, avec cet organisme, le deuxième souper de la première magistrate de la Ville de Drummondville. L'activité s'est tenue le mercredi 20 mars alors que plus de 150 personnes y assistaient. Les deux organismes ont décidé d'inscrire cette activité à leur liste d'activités annuelles. Il a aussi été convenu de la tenir au cours de la première semaine du printemps, soit vers la fin du mois de mars.
- Le jeudi 21 mars, la CCID a tenu une importante conférence de presse chez Génomatix Drummond, entreprise lauréate du Napoléon « entreprise manufacturière 75 employés et plus » du Gala des Napoléon 2012, pour annoncer les activités de la 38^e Semaine de l'industrie qui se tiendra du 22 au 27 avril 2013. Mme Danièle Talbot, directrice de succursale de

Génératrice Drummond, Wajax, systèmes de puissance, a accepté la présidence d'honneur de cette Semaine de l'industrie 2013.

- Les administrateurs se réunissent afin de rendre hommage à M. Benoit Villeneuve et le remercier de ses services depuis qu'il est à la CCID. M. Villeneuve était président du Regroupement industriel Drummond (RID) jusqu'en juin 2009 alors que les deux organismes se regroupaient pour former la nouvelle Chambre de commerce et d'industrie de Drummond. M. Villeneuve a été président de la Chambre pour le terme 2011-2012 et président sortant au cours du terme 2012-2013.
- La Chambre tient une petite activité sur l'Entrepreneuriat Jeunesse à l'intention des étudiants du Collège Saint-Bernard. Pour ce faire, la CCID a bénéficié d'une subvention de la Fédération des Chambres de commerce du Québec, ce qui a permis de mettre sur pied une conférence fort intéressante sur l'importance de réaliser ses rêves lorsqu'on entreprend une démarche entrepreneuriale.
- Le personnel de la CCID a suivi une deuxième formation offerte par la Mutuelle de formation de la FCCQ. L'atelier d'une durée de 120 minutes était présenté sous forme de webinaire (séminaire web) portant sur l'impact des médias sociaux pour une Chambre de commerce.
- ***Présence et participation de la CCID et de ses représentants aux activités de nature sociale et économique.***
 - o Conférence de presse de l'Orchestre symphonique de Drummondville pour annoncer la soirée du Grand bal de l'OSD qui clôturera la Semaine de l'industrie 2013.
 - o Conférence de presse chez Soprema pour annoncer un investissement de 43 millions \$ pour la construction d'une nouvelle usine à Drummondville.
 - o Conseil régional des partenaires du Marché du travail.
 - o Dévoilement du conseil d'administration des Fêtes du 200^e anniversaire de la Ville de Drummondville.
 - o Ouverture du magasin L'Aubainerie
 - o Conférence de presse au Village québécois d'antan pour annoncer la nouvelle image du Village.
 - o Conférence de la Ville de Drummondville pour annoncer la nouvelle image de la Ville de Drummondville.

REMERCIEMENTS

Ville de Drummondville



La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond tient à souligner la précieuse collaboration de la Ville de Drummondville dans la réalisation de ses activités. Depuis plusieurs années, l'apport de la Ville de Drummondville permet à la Chambre de concrétiser sa mission et de poursuivre sa contribution au développement socio-économique drummondvillois. La Chambre désire aussi témoigner de l'appui des municipalités et entreprises de tout le territoire de la Municipalité régionale de comté de Drummond pour leur soutien par leur adhésion à l'organisme. La Chambre exprime sa gratitude à l'endroit des entreprises, des organismes et des ministères qui s'associent à titre de commanditaires et/ou partenaires aux nombreuses activités que nous organisons.

REMERCIEMENTS

Fédération des chambres de commerce du Québec



Enfin, nous remercions la Fédération des Chambres de commerces du Québec (FCCQ) et sa présidente-directrice générale, Mme Françoise Bertrand ainsi que son équipe qui nous permettent de vous offrir de nombreux services et/ou activités via ses partenariats avec d'autres organismes ainsi qu'avec certains ministères du gouvernement du Québec.

CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE DRUMMOND
Rapport financier annuel

31 mars 2013

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND, qui comprennent le bilan au 31 mars 2013 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er avril 2012 et que sa date de transition était le 1er avril 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 mars 2012 et 1er avril 2011, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

Autre point

Les états financiers de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 ont été audités par d'autres auditeurs qui ont exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 23 avril 2012.

¹
FBL S.E.N.C.R.L.

Drummondville, le 18 avril 2013

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A108187

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

RÉSULTATS

exercice terminé le 31 mars

	2013	2012
Produits		
Activités	411 870 \$	372 661 \$
Gestion - Service Dicom	127 155	131 289
Cotisations	96 229	91 624
Subvention - Ville de Drummondville	34 000	30 600
Aide au reclassement	3 556	-
Intérêts	15	1 102
	<u>672 825</u>	<u>627 276</u>
Charges		
Activités	282 751	238 170
Salaires et charges sociales	166 212	152 512
Frais - Service Dicom	87 462	88 663
Dépenses de local	20 739	19 208
Publicité et promotion	16 831	16 831
Frais de poste et fournitures de bureau	13 192	15 681
Honoraires professionnels	8 415	2 719
Cotisations	7 058	7 688
Télécommunications	6 625	6 260
Entretien et réparations	5 264	9 395
Conseil d'administration et comités	5 010	6 124
Location - Équipement	4 764	4 442
Assurances	3 388	1 734
Repas et représentation	3 124	655
Formation	3 741	4 057
Déplacements	1 605	1 656
Créances douteuses	616	353
Nouvelle identité - CCID	-	3 299
Amortissement - Immobilisations corporelles	389	97
Intérêts sur la dette à court terme et frais bancaires	1 266	1 194
	<u>638 452</u>	<u>580 738</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>34 373 \$</u>	<u>46 538 \$</u>

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

exercice terminé le 31 mars

	Affecté aux projets spéciaux	Investi en immobi- lisations	Non affecté	2013	2012
Solde au début	50 000 \$	3 843 \$	218 159 \$	272 002 \$	225 464 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(389)	34 762	34 373	46 538
Solde à la fin	<u>50 000 \$</u>	<u>3 454 \$</u>	<u>252 921 \$</u>	<u>306 375 \$</u>	<u>272 002 \$</u>

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

BILAN

	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
ACTIF			
Actif à court terme			
Encaisse	196 935 \$	168 332 \$	132 651 \$
Placements temporaires (note 4)	50 872	61 012	60 252
Débiteurs (note 5)	90 232	63 496	51 836
Frais payés d'avance	11 879	5 135	4 685
	349 918	297 975	249 424
Placements (note 6)	59 778	-	-
Immobilisations corporelles (note 7)	1 069	1 458	-
Oeuvres d'art	2 385	2 385	2 385
	413 150 \$	301 818 \$	251 809 \$
PASSIF			
Passif à court terme			
Créditeurs (note 9)	96 174 \$	20 935 \$	22 596 \$
Produits reportés	10 601	8 881	3 750
	106 775	29 816	26 346
ACTIF NET			
Affecté aux projets spéciaux	50 000	50 000	50 000
Investi en immobilisations	3 454	3 843	2 385
Non affecté	252 921	218 159	173 078
	306 375	272 002	225 463
	413 150 \$	301 818 \$	251 809 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

FLUX DE TRÉSORERIE

exercice terminé le 31 mars

	2013	2012
FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	34 373 \$	46 538 \$
Ajustements pour :		
Amortissement - Immobilisations corporelles	389	97
Revenus réinvestis des placements	-	(760)
	34 762	45 875
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(26 736)	(11 660)
Frais payés d'avance	(6 744)	(450)
Créditeurs	75 239	(1 660)
Produits reportés	1 720	5 131
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	78 241	37 236
INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(50 000)	-
Encaissement de placements	362	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(1 555)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(49 638)	(1 555)
Augmentation de l'encaisse	28 603	35 681
Encaisse au début	168 332	132 651
Encaisse à la fin	196 935 \$	168 332 \$

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2013

NOTE 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué selon la Loi sur les chambres de commerce (Canada), est un organisme à but non lucratif et est exempt d'impôt sur les bénéfices en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour objectif de promouvoir le milieu des affaires et de favoriser l'échange des différents intervenants économiques de la région de Drummondville.

NOTE 2. IMPACT DE L'ADOPTION DU NOUVEAU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

L'organisme a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés - Comptabilité (NCOSBL) en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2013, qui sont les premiers états financiers préparés selon ce nouveau référentiel comptable, ont été élaborés en fonction des principes comptables décrits et notamment les dispositions prévues au chapitre 1501 « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif » relatives aux premiers adoptants de ce référentiel comptable. La date de transition est le 1er avril 2011 puisqu'il s'agit de la date d'ouverture de l'exercice comparatif.

L'application de ce nouveau référentiel comptable n'a eu aucun impact sur les bilans aux 31 mars 2012 et 1er avril 2011 ainsi que sur les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. De plus, certaines informations divulguées antérieurement dans les notes complémentaires ont été retirées et d'autres informations additionnelles ont été divulguées dans les notes complémentaires.

NOTE 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

L'organisme a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés - Comptabilité (NCOSBL) en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations portent sur :

- la dépréciation des actifs
- la durée de vie utile des immobilisations corporelles
- la juste valeur des placements

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2013

NOTE 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Comptabilisation des apports

Les apports, incluant les subventions, sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés selon la méthode du report à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Comptabilisation des autres produits

Les produits tirés des activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Les produits tirés de la gestion - Service Dicom sont comptabilisés lorsque les produits sont livrés aux clients et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Les produits tirés des cotisations sont comptabilisés au moment de l'admission des nouveaux membres au sein de l'association et amortis sur la période couverte par la cotisation.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Apports reçus sous formes de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de services de la part de bénévoles. Les apports sous forme de services utilisés dans le cours normal des activités, qui auraient dû être déboursés par l'organisme à défaut d'un apport et dont la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation, sont évalués à leur juste valeur. Les autres apports sous forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et ultérieurement au coût après amortissement. Si la juste valeur est impossible à déterminer lors de l'évaluation initiale, cette évaluation est effectuée au coût.

Le coût après amortissement correspond au montant de l'évaluation initiale diminué des pertes de valeur, diminué des versements de capital et diminué ou augmenté de l'amortissement linéaire de l'écart entre le montant de l'évaluation initiale et la valeur nominale sur la durée de l'instrument financier.

Les coûts de transactions reliés aux instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont ajoutés ou soustraits de la valeur comptable des instruments financiers et sont, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres non cotés, amortis linéairement sur la durée des instruments.

Un actif financier est soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. La perte de valeur, s'il y a lieu, est comptabilisée à l'état des résultats. Une reprise de perte de valeur est possible jusqu'à concurrence de la perte de valeur comptabilisée antérieurement et cette reprise est comptabilisée à l'état des résultats.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2013

NOTE 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 4 ans.

Les immobilisations corporelles sont réduites à leur valeur résiduelle si elles n'ont plus aucun potentiel de service à long terme.

Oeuvres d'art

La collection d'œuvres d'art est comptabilisée au coût et n'est pas amortie. Les apports d'œuvres d'art sont comptabilisés à leur juste valeur ou à une valeur symbolique si la juste valeur n'est pas disponible.

Aide gouvernementale

Les aides gouvernementales relatives aux activités sont comptabilisées lorsqu'il est raisonnablement certain que les conditions requises à l'obtention de ces aides gouvernementales sont respectées et continueront d'être respectées.

Les aides gouvernementales sont comptabilisées dans les revenus d'activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

NOTE 4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
Dépôt à terme, 0,9 %, échéant en mars 2014	25 000 \$	25 603 \$	25 603 \$
Dépôt à terme, 0,65 %, échéant en janvier 2014	25 872	25 705	25 000
Fonds de marché monétaire	-	9 704	9 649
	<u>50 872 \$</u>	<u>61 012 \$</u>	<u>60 252 \$</u>

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2013

NOTE 5. DÉBITEURS

	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
Comptes clients	90 232 \$	63 496 \$	51 519 \$
Taxes à la consommation	-	-	317
	90 232 \$	63 496 \$	51 836 \$

NOTE 6. PLACEMENTS

	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
Dépôt à terme, 1,4 %, échéant en septembre 2015	50 000 \$	- \$	- \$
Dépôt à terme, 1,75 %, échéant en août 2015	9 778	-	-
	59 778 \$	- \$	- \$

NOTE 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			Valeur nette		
	Coût	Amortissement cumulé	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
Mobilier de bureau	21 105 \$	21 105 \$	- \$	- \$	- \$
Équipement informatique	16 031	16 031	-	-	-
Enseigne	1 555	486	1 069	1 458	-
	38 691 \$	37 622 \$	1 069 \$	1 458 \$	- \$

NOTE 8. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 25 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 4 % et est renouvelable annuellement.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2013

NOTE 9. CRÉDITEURS

	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
Comptes fournisseurs	67 723 \$	228 \$	10 610 \$
Frais courus	4 800	6 294	-
Retenues à la source et charges sociales	14 976	12 847	10 577
Salaires, bonis et vacances	6 883	1 566	1 409
Taxes à la consommation	1 792	-	-
	<u>96 174 \$</u>	<u>20 935 \$</u>	<u>22 596 \$</u>

NOTE 10. AFFECTATIONS INTERNES

En 2006 et en 2008, le conseil d'administration de l'organisme a affecté un montant de 50 000 \$ à des fins de projets spéciaux. Cette somme servira à financer différents projets ou activités parrainés par la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

NOTE 11. RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. La société établit une provision pour créances irrécouvrables en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

L'organisme a comptabilisé une aide gouvernementale à recevoir au bilan. Cette aide gouvernementale a été encaissée avant la date d'achèvement des états financiers et donc l'organisme n'encourt plus de risque de crédit relativement à cette aide gouvernementale. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé à un risque de juste valeur en ce qui concerne ses placements comportant un taux d'intérêt fixe. De plus, l'organisme est exposé à un risque de flux de trésorerie en ce qui concerne son emprunt bancaire comportant un taux d'intérêt variable. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de l'organisme.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de liquidité par rapport à l'ensemble de ses passifs financiers.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2013

NOTE 12. ENGAGEMENTS

L'organisme est locataire d'un local et d'équipements en vertu de contrats de location venant à échéance de juin 2014 à décembre 2016. Les loyers minimums futurs totalisent 72 656 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices :

2014	22 276 \$
2015	19 012
2016	17 924
2017	<u>13 444</u>
	<u>72 656 \$</u>

NOTE 13. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de l'exercice 2012 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le présent exercice.